

Le 14 avril 2025

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire tenue le lundi 14 avril 2025 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 18h30.

Étaient présents :

Monsieur Benoit Fournier, maire  
Monsieur Bernard Demers, conseiller, poste numéro 1  
Madame Laurence Frenette, conseillère, poste numéro 2  
Monsieur Ghislain Privé, conseiller, poste numéro 3, maire suppléant  
Monsieur Christian Peiry, conseiller, poste 4  
Monsieur Bruno St-Germain, conseiller, poste numéro 5  
Madame Suzanne Nault, conseillère, poste numéro 6

Était absent :

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Benoit Fournier

Était également présente : Madame Tracy Kelly  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE;**

À 18h36, le maire, monsieur Benoit Fournier, déclare la séance ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

**029-04-25**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de : Laurence Frenette  
Appuyé par: Ghislain Privé  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX;**

**3.1. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2025;**

**030-04-25**

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2025**

Sur la proposition de : Suzanne Nault  
Appuyé par : Christian Peiry  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025 soit adopté.

ADOPTÉE

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

*Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.*

#### **5. CORRESPONDANCES;**

#### **5. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL;**

##### **6.1. COMPTE-RENDU DU MAIRE;**

- 10 mars : J'ai présidé la séance du conseil.
- 11 mars : J'ai assisté au comité des loisirs de la MRC d'Acton.
- 12 mars : J'ai assisté au conseil de la MRC.
- 13 mars : Madame la directrice et moi, avons rencontré monsieur Cabana pour son évaluation de trois mois.
- 19 mars : J'ai rencontré madame Julie Perreault sur le site de la Halte Rivière pour discuter des détails de la signalisation, en compagnie de monsieur Yvon Blanchard.
- 21 mars : J'ai assisté au C.A. de la CDRN.
- 24 mars : Séance de travail avec la directrice générale.
- 26 mars : Séance de travail avec la directrice générale et l'inspecteur de la voirie.
- 26 mars : Visite de l'église avec l'entrepreneur et l'ingénieur avec le conseiller monsieur Peiry.
- 26 mars : J'ai assisté au conseil de la RIAM en remplacement de la conseillère Laurence Frenette.
- 31 mars : Séance de travail avec la directrice générale et l'inspecteur de la voirie.
- 7 avril : Séance de travail avec la directrice générale.
- 7 avril : J'ai présidé le caucus du conseil.

#### **7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES;**

##### **7.1. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 MARS 2025;**

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé en pièces jointes les listes des comptes et des salaires nets payés pour le mois de mars 2025.

**031-04-25**

##### **APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 MARS 2025**

Sur la proposition de : Ghislain Privé  
Appuyé par : Bruno St-Germain  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois de mars totalisant **96 744.61\$**

Liste des comptes payés au 31 mars 2025

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
L2500064	Receveur général du Canada	659.47
L2500065	Ministre du revenu du Québec	1 889.46
L2500066	Hydro-Québec	94.63
L2500067	Municipalité Canton de Roxton	2 250.00
L2500068	CIMA+ s.e.n.c.	2 632.03
L2500069	Éric Jacques	18 135.38
L2500070	Buropro Citation	21.89
L2500071	Benoit Fournier	89.68
L2500072	Desrosiers maçonnerie	16 655.67
L2500073	Marc-André Cabana	161.32
L2500074	Régie inter. D'Acton	2 772.82
L2500075	MRC D'Acton	20 031.50
L2500076	Ville D'Acton Vale	582.82
L2500077	La Croix-Rouge	225.00
L2500078	Centre de rénovation A.L.	3 499.35
L2500079	Desjardins sécurité financière	552.87
L2500080	Gaz propane Rainville inc.	1 325.10
L2500081	Cooptel	202.37
L2500082	CNESST	460.52
L2500083	La Paperasse	168.15
L2500084	Centre de rénovation A.L.	140.85
L2500085	Régie des incendies de Roxton Falls	1 161.59
L2500086	Visa Approvisionnement	512.70
L2500087	Régie inter. D'acton	3 804.83
L2500088	Matériaux Laverdure inc.	49.07
L2500089	Marc-André Cabana	164.52
L2500090	Visa Approvisionnement	123.29
L2500091	Régie des incendies de Roxton Falls	989.35
L2500092	Ville d'Acton Vale	257.46
L2500093	GC Crédit – Bail Québec Inc. Grenke	102.33
L2500094	FQM Services	1 967.21
L2500095	ADMQ – Munys	373.67
L2500097	Hydro-Québec	1 771.45
L2500098	CIMA + s.e.n.c.	3 175.18
L2500099	Ville d'Acton Vale	36.01
L2500100	Ville de Granby	1 810.86
L2500101	Aquatech	160.86
L2500102	Comité des loisirs de Béthanie	1 000.00
C2500004	Énergie et Ressources naturelles Québec	6.00
<b>TOTAL</b>		<b>90 017.26\$</b>

**Salaires nets payés au 31 mars 2025**

Employés : 3 870.47\$  
Conseil municipal : 2 856.88\$

**TOTAL**

**6 727.35\$**

ADOPTÉE

**7.2. APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 31 MARS 2025;**

032-04-25

**APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 31 MARS 2025**

Sur la proposition de : Bernard Demers  
Appuyé par : Bruno St-Germain  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le conseil de la municipalité de Béthanie accepte les dépenses de la liste des fournisseurs telles que présentées et en autorise les déboursés.

**Liste des comptes à payer au 31 mars 2025**


**TOTAL :**

**XXXXXXXXX\$**

ADOPTÉE

**7.3. RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS;**

**7.3.1. CONCILIATION BANCAIRE AU 31 MARS 2025;**

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé la conciliation bancaire au 31 mars 2025 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation) :

**7.3.2. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2025;**

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé le rapport budgétaire au 31 mars 2025, lequel démontre :

	Pour le mois de mars	Cumulatif 2025
Revenus de fonctionnement :	\$ 218 646.31	\$ 381 972.21
Dépenses de fonctionnement :	\$ 100 390.32	\$ 282 996.40

**7.4. DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉPÔT DU PROJET FSPS-LOCAL POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR ET D'UN ESPACE REPAS/DÉTENTE À L'ARRIÈRE DE LA PLACE DU CENTENAIRE;**

**033-04-25**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉPÔT DU PROJET FSPS LOCAL POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR ET D'UN ESPACE REPAS/DÉTENTE À L'ARRIÈRE DE LA PLACE DU CENTENAIRE**

**ATTENDU QUE** le conseil désire effectuer l'aménagement de la cour et d'un espace repas/détente à l'arrière de la place du centenaire;

**ATTENDU QU'**il existe une subvention de la MRC d'Acton, le Fonds de Soutien aux Projets Structurants (FSPS), pour soutenir des projets locaux et régionaux;

Sur la proposition de : Suzanne Nault  
Appuyé par : Christian Peiry  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le conseil municipal de Béthanie autorise le dépôt du projet et autorise madame Tracy Kelly à signer les documents.

ADOPTÉE

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8.1. RAPPORT DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS;**

**9. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU;**

**9.1. OCTROI DU CONTRAT DE GRATTAGE POUR 2025;**

**034-04-25**

**OCTROI DU CONTRAT DE GRATTAGE POUR 2025**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Béthanie avait un contrat à taux horaire avec Excavation L.G. Inc. pour le nivelage des chemins du territoire en 2025;

**ATTENDU QUE** Excavation L.G. Inc nous a fait une offre à 150,00\$ l'heure, plus les taxes applicables (comparativement à 145.00\$ de l'heure en 2024), suivant la même entente que l'année précédente pour l'année 2025;

**ATTENDU QUE** Excavation L.G. Inc est aussi un fournisseur qui permet la souplesse désirée quant à l'exécution des travaux, tout en gardant des tarifs compétitifs;

Sur la proposition de : Bruno St-Germain  
Appuyé par : Christian Peiry  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le Conseil de la municipalité de Béthanie mandate sa directrice générale, madame Tracy Kelly, à signer le nouveau contrat de nivelage des chemins pour 2025, aux mêmes conditions que l'année précédente mais au tarif ajusté de 150,00\$ l'heure plus les taxes applicables, avec l'entreprise Excavation L.G. Inc.

**QUE** les sommes pour le nivelage des chemins soient prélevées selon le budget des dépenses voté pour 2025.

ADOPTÉE

**10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE;**

**10.1. RAPPORT DU SERVICE D'INSPECTION;**

**11. LOISIRS ET CULTURE;**

**12. AUTRES INFORMATIONS;**

**12.1. DÉFI CYCLISTE DE LA FONDATION SANTÉ DAIGNEAULT-GAUTHIER – MRC D'ACTON;**

**035-04-25 DÉFI CYCLISTE DE LA FONDATION SANTÉ DAIGNEAULT-GAUTHIER – MRC D'ACTON**

**ATTENDU QUE** la Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton tiendra la quinzième édition de son Défi cycliste à travers les huit municipalités de la MRC d'Acton le dimanche 08 juin 2025;

**ATTENDU QU'**un droit de passage est demandé pour circuler sur le chemin de Béthanie, ainsi que sur le 3<sup>e</sup> rang;

**ATTENDU QU'**il est de l'intérêt de la municipalité de Béthanie de manifester son accueil et son hospitalité aux cyclistes de passage dans la municipalité et son appui à la Fondation Daigneault-Gauthier ;

Sur la proposition de : Suzanne Nault

Appuyé par : Christian Peiry

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte d'accueillir les cyclistes du Défi cycliste en leur donnant accès au réseau routier et aux installations sanitaires du Centre communautaire, le 08 juin 2025 pour la durée de l'événement;

**QUE** le Conseil de la municipalité de Béthanie autorise l'achat de fruits et de jus de fruits pour distribuer aux cyclistes, sans excéder le montant de 100.00\$ (CENT DOLLARS);

**QUE** les sommes soient prélevées à même les crédits votés pour 2025 des dépenses 'autres' du conseil municipal.

ADOPTÉE

**12.2. OCTROI D'UN MANDAT POUR FAIRE LES DEMANDES DE SUBVENTIONS NÉCESSAIRES POUR COMBLER LE POURCENTAGE MANQUANT POUR PAYER LE CAMP DE JOUR DES ENFANTS VULNÉRABLES;**

**036-04-25**

**OCTROI D'UN MANDAT POUR FAIRE LES DEMANDES DE SUBVENTIONS  
NÉCESSAIRES POUR COMBLER LE POURCENTAGE MANQUANT POUR  
PAYER LE CAMP DE JOUR DES ENFANTS VULNÉRABLES**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Béthanie octroi le mandat des demandes de subventions nécessaire pour combler le 20% manquant pour payer le camp de jour des enfants vulnérables;

Sur la proposition de : Christian Peiry  
Appuyé par : Suzanne Nault

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le mandat soit octroyé à madame Marie-Ève Massé des loisirs de Roxton Falls.

ADOPTÉE

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

*Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.*

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE;**

**037-04-25**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Laurence Frenette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

**QUE** la séance soit levée à 19h41

ADOPTÉE

\*\*\*

---

Monsieur Benoit Fournier  
Maire

---

Madame Tracy Kelly  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

